

Annexe 10 à l'arrêté ministériel du 24 avril 2013 modifiant certains modèles de documents visés à l'arrêté royal du 23 mars 1998 relatif au permis de conduire et à l'arrêté royal du 11 mai 2004 relatif aux conditions d'agrément des écoles de conduite des véhicules à moteur.

Annexe 15 à l'arrêté ministériel du 27 mars 1998 déterminant les modèles de documents visés à l'arrêté royal du 23 mars 1998 relatif au permis de conduire.

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL MOBILITÉ ET TRANSPORTS

**DECLARATION DE CONSENTEMENT
À la communication de données personnelles**

Le/La soussigné(e)¹

..... (nom)

..... (prénoms)

..... (n° document d'identité) (n° RN, facultatif),

né(e) le (date) à (lieu de naissance)

et domicilié(e) à

..... (adresse complète)

Titulaire du² permis de conduire belge n°, délivré à (commune)

permis de conduire EEE n°, (pays de délivrance)

permis de conduire étranger n°, (pays de délivrance)

et délivré le (date de délivrance) et valable pour les catégories² :

<input type="checkbox"/>	AM	<input type="checkbox"/>	A1	<input type="checkbox"/>	A2	<input type="checkbox"/>	A	<input type="checkbox"/>	B	<input type="checkbox"/>	B+E	<input type="checkbox"/>	G		
<input type="checkbox"/>	C1	<input type="checkbox"/>	C1+E	<input type="checkbox"/>	C	<input type="checkbox"/>	C+E	<input type="checkbox"/>	D1	<input type="checkbox"/>	D1+E	<input type="checkbox"/>	D	<input type="checkbox"/>	D+E

ou pour les catégories équivalentes :

confirme que suite au jugement n° prononcé contre lui/elle² le (date), il/elle a été déchu(e) en Belgique du droit de conduire un véhicule à moteur d'une des catégories suivantes² :

<input type="checkbox"/>	AM	<input type="checkbox"/>	A1	<input type="checkbox"/>	A2	<input type="checkbox"/>	A	<input type="checkbox"/>	B	<input type="checkbox"/>	B+E	<input type="checkbox"/>	G		
<input type="checkbox"/>	C1	<input type="checkbox"/>	C1+E	<input type="checkbox"/>	C	<input type="checkbox"/>	C+E	<input type="checkbox"/>	D1	<input type="checkbox"/>	D1+E	<input type="checkbox"/>	D	<input type="checkbox"/>	D+E

pour une période de débutant le

avec l'obligation de subir un ou plusieurs des examens cochés ci-après² :

THEORIQUE PRATIQUE MEDICAL PSYCHOLOGIQUE

et déclare consentir à la communication de ses données personnelles ainsi que des données du jugement susmentionné à l'institution suivante :

.....³, afin de pouvoir passer l'examen de réintégration dans le droit de conduire.

Si il/elle n'a pas choisi d'institution, il/elle¹ accepte que le ministère public désigne l'institution auprès de laquelle il/elle sera soumis(e) aux examens susmentionnés et consent à la communication des données susmentionnées à cette institution.

Fait à, le

[signature de l'intéressé(e)]

F96

¹ Biffer la mention inutile.

² Cocher la case correspondante.

³ Remplir le nom et le n° de l'institution où ont lieu les examens : voir liste ci-jointe de toutes les institutions agréées.

Vu pour être annexé à l'arrêté ministériel du 24 avril 2013 modifiant certains modèles de documents visés à l'arrêté royal du 23 mars 1998 relatif au permis de conduire et à l'arrêté royal du 11 mai 2004 relatif aux conditions d'agrément des écoles de conduite des véhicules à moteur.

Le Secrétaire d'Etat à la Mobilité,

M. WATHELET